



Recouvrement d'une reconnaissance de dette

Par **MAPY59**, le **16/02/2010** à **11:03**

Bonjour,
mon débiteur a signé avec moi PAR ACTE NOTARIE une reconnaissance de dette de 11400€. Faute de paiement de mon débiteur, j'ai déposé l'acte chez un huissier qui lui n'arrive pas à recouvrer du fait que le débiteur s'organise dans ce sens (changement de banque et de société d'interim en permanence). Ai-je d'autres recours que de passer par le huissier pour faire procéder au recouvrement des sommes dues, sachant que mon débiteur est domicilié chez ses parents (impossibilité de saisir) et que le huissier laisse "un peu traîner les choses" (recherches pour faire une saisie arrêt sur salaire)

merci de vos réponses

MAPY59